

## Pour un modèle de rémunération reflétant la vraie valeur du pharmacien

Durant la dernière semaine, beaucoup d'encre a coulé en lien avec les honoraires des pharmaciens, un sujet qui revient fréquemment. Cette fois, sont au coeur de la controverse les honoraires plus élevés des services de médicament pour une durée supérieure à 1 mois et l'iniquité des honoraires entre le régime public et le régime privé.

« **Quels services reçois-je en échange de ces honoraires?** », la question est légitime.

En tant que pharmacienne salariée, comme 70% des pharmaciens travaillant en pharmacies communautaires, ma rémunération est selon mes heures travaillées. Ma prise de décision n'est donc pas influencée par les honoraires professionnels. **Je suis guidée par mon sens du devoir professionnel envers chacun de mes patients et par ses préférences.** Au même titre que mes collègues, je comprends le modèle de rémunération de la pharmacie... Et je le trouve franchement compliqué, surtout lorsque vient le temps de l'expliquer

Pour simplifier, chacun des patients d'une pharmacie paie **pour bénéficier de l'accès à un établissement de santé, avec des professionnels accessibles, des heures d'ouverture étendues et des délais d'attente raisonnables qui lui garantit l'obtention d'une consultation pharmaceutique au moment où il en aura le plus besoin, et cela, à proximité de chez lui.**

Dans le modèle actuel, les différents actes professionnels du pharmacien sont compris dans les honoraires payés par les patients lors de l'achat de leurs médicaments. C'est en quelque sorte un « abonnement » à la pharmacie pour pouvoir profiter de tous les services professionnels du pharmacien reliés à la prise du médicament pour toute la durée de celle-ci.

Voici quelques exemples de mon quotidien qui illustrent les services inclus dans l'honoraire professionnel lors de l'achat d'un médicament d'ordonnance.

- Madame A, 81 ans, est bien connue de notre pharmacie. Pour ses multiples problèmes de santé, elle doit prendre plusieurs médicaments par jour préparés en pilulier chaque semaine. Depuis une semaine, elle nous a consultés à deux reprises pour fatigue, essoufflement et jambes enflées. Après une consultation médicale à la suite de notre recommandation, elle se présente aujourd'hui en pharmacie avec une nouvelle ordonnance. Comme son médecin de famille n'était pas présent, elle a dû consulter un médecin à la clinique sans rendez-vous qui ne connaît pas bien son dossier. Le médecin lui a prescrit un nouveau médicament pour lequel je détecte une interaction avec ses autres médicaments. Je dois donc contacter le



médecin et lui suggérer une alternative. Par la suite, j'effectuerai le suivi avec Mme A pour m'assurer que le nouveau médicament atteint bien les objectifs thérapeutiques.

- Monsieur B. est un client régulier à notre pharmacie. Chaque mois, il vient renouveler son antihypertenseur. Il passe très peu de temps au comptoir et repart avec sa médication. Aujourd'hui, il vient demander conseil, car il est enrhumé, congestionné. Il sait qu'avec le médicament qu'il prend, il doit éviter certains médicaments de vente libre et aimerait connaître ses options. Je lui conseillerai donc d'utiliser la solution saline nasale et les acétaminophènes qu'il possède déjà à la maison pour soulager ses symptômes et lui indiquerai les symptômes à surveiller qui nécessiteraient une consultation médicale.
- Madame C est mère de famille. Comme elle et son conjoint sont en bonne santé, ils consomment très peu de médicaments d'ordonnance. Samedi soir, elle me contacte. Son fils d'un an tousse, il est fiévreux. Elle est inquiète de son état de santé, mais elle hésite à aller consulter ce soir. La plupart des cliniques médicales étant fermées, il ne reste que l'urgence où l'attente risque d'être longue. Je la questionne donc sur les symptômes de son fils et l'oriente vers le bon type de consultation.

Dans les trois situations précédentes, aucun honoraire additionnel n'a été demandé aux patients ou à un tiers payeur autre que les honoraires du service des médicaments. Pourtant ce sont des interventions qui sont des plus appréciées de nos patients.

Le modèle de rémunération actuel est difficile à expliquer pour les pharmaciens et difficile à comprendre pour les québécois. **Nous pouvons donc remettre en question la pertinence et l'efficacité de ce modèle.** Est-ce qu'il répond de façon optimale aux besoins des québécois? Devrions-nous nous diriger plutôt vers un modèle de rémunération « utilisateur-payeur »? Ou bien un modèle par capitation? Ou encore vers un modèle hybride? Voilà de grandes réflexions de société qui sont en cours depuis 2015.

Comme pharmacienne, je rêve que nous puissions nous éloigner de l'image du distributeur de médicaments, un produit que certains voient comme un banal produit de consommation. Je rêve de la journée où les différentes pharmacies du québec rayonneront par **la qualité, l'unicité et la variété des services cliniques qu'elles offrent aux québécois**, qu'elles brilleront par **leur capacité accrue à répondre aux besoins de santé grandissants de la population.**

Le message est entendu. Les démarches sont entamées. En attendant la révision du modèle de rémunération, votre pharmacien est toujours présent pour vous. **Choisissez un pharmacien en qui vous avez pleinement confiance, qui travaille pour individualiser votre thérapie médicamenteuse et qui vous offre un service de qualité en fonction de vos besoins.**

Karina Savoie, Pharmacienne  
Présidente

Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec